

du Royaume-Uni commencèrent à prendre de l'importance, et à la fin de décembre 1940 les principales entreprises de notre programme étaient en voie d'exécution.

Depuis décembre 1940, notre programme a continué à se développer mais à une allure moins rapide. Quelques-unes de nos entreprises les plus récentes sont particulièrement intéressantes, car elles comportent de nouveaux développements scientifiques et des changements résultant de la guerre, ainsi les usines d'alkylate produisent les agents de mélange à haute teneur en octane qu'on emploie dans l'essence destinée à l'aviation; un nouveau four spécial produit le carbure dont les Nations unies ont besoin pour produire le néoprène, caoutchouc synthétique, et une invention canadienne remarquable sert à la fabrication d'un nouvel explosif de haute puissance au moyen d'un procédé découvert par la Division des recherches. Ce procédé, qu'on essayait dans les éprouvettes de laboratoire en mai 1941, était en pleine exploitation industrielle en août 1942. Il a été adopté par quelques-unes des Nations unies comme le principal procédé pour la production de ce nouveau super-explosif.

En agencant le programme, nous nous sommes efforcés de le constituer, autant que possible, en une unité économique indépendante au Canada. Par exemple, au début des opérations, les usines de cordite et de poudre N/C comptaient sur l'importation des bourres de coton. Par un heureux effort de collaboration, auquel prirent part notre Division des recherches et des investigations et les compagnies exploitantes et où l'on utilisa une certaine technique d'exploitation en usage aux Etats-Unis, nous avons réussi à remplacer presque complètement les bourres de coton par la pâte de bois. En supposant l'exploitation des usines à plein rendement et en estimant les bourres de coton et la pâte de bois aux prix courants, ce changement comportera une économie de quelque \$2,000,000 par année et l'emploi d'une matière première de provenance canadienne. De même, dans l'organisation générale des nouvelles productions au Canada, on a tenu compte de la valeur possible d'après-guerre des nouvelles usines à construire et l'on s'est efforcé de les situer pour qu'elles aient leur maximum de valeur dans l'armature économique du pays. On peut citer un excellent exemple de cette préoccupation dans l'établissement de l'usine d'acide sulfurique pour approvisionner une poudrerie et dans l'agencement de cette usine pour qu'elle utilise des pyrites canadiennes.

L'industrie chimique du Canada telle qu'elle existait avant le début de la présente guerre était pour une large part un produit de la guerre de 1914-18. Sans aucun doute, le programme de production des matières chimiques et explosives aura un effet marqué sur le développement industriel du Canada après la guerre.

Recommandations

Le 29 juin 1942, le Comité déposait son premier rapport sur les contrats de munitions. Ce rapport critiquait le recours au contrat de régie intéressée à base de pourcentage et signalait que le Service des contrats de munitions n'aime pas cette pratique et préfère le contrat à prix fixe adjudgé en concurrence ou après vérification privée. Il constatait de plus que le contrat de régie intéressée à base de pourcentage, le moins avantageux de tous, devient inévitable dans le cas de pièces multiples et variées n'offrant aucune base d'évaluation des frais. A titre d'exemple, il signalait le cas de certains canons dans la fabrication desquels entrent 2,400 pièces comportant chacune des frais difficiles à évaluer avec précision. Dans ces cas, la pratique était de recourir au contrat de régie intéressée à base de pourcentage.

Le Comité constate l'opportunité de plus en plus évidente de remplacer par des contrats à prix fixe les contrats de régie intéressée, inévitables au début de la fabrication de certaines munitions de guerre. Vu la nouveauté complète pour les